

Accueil de Loisirs Enfance

Présentation et responsabilité

L'Accueil de Loisirs Enfance est un service municipal et se tient à l' "Espace Enfance" de l'école du Chêne Centenaire. Il accueille les enfants de 3 à 10 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les enfants peuvent venir en journée complète ou en demi-journée. Au cours de ces journées, les enfants peuvent participer à différents temps d'activités ludiques, de découverte et de détente, encadrés par la directrice et son équipe d'animation qualifiée.

- L'Accueil de Loisirs n'est pas responsable en cas de pertes ou de vols d'objets personnels (console, carte Pokémons, bijoux...).
- Le nom des personnes autorisées à venir chercher les enfants doit impérativement figurer sur les dossiers d'inscription. De manière exceptionnelle, une autorisation pourra être fournie le matin même. Sans cela, il sera impossible de confier l'enfant à une personne inconnue. Cette personne devra se présenter obligatoirement avec une carte d'identité.
- Les enfants ne peuvent être déposés devant les locaux : ils doivent être obligatoirement confiés à un membre de l'équipe.
- Un enfant qui perturbe et empêche régulièrement le bon déroulement de la vie de groupe et des activités pourra être refusé.

Les activités proposées

- Les enfants peuvent pratiquer différentes activités regroupant du bricolage, des activités de création, de la cuisine, des jeux sportifs et d'extérieur, des grands jeux... Un programme d'activités est à la disposition des familles pour les mercredis et à chaque période de vacances scolaires.
- L'équipe d'animation propose également des sorties, généralement pendant les vacances scolaires (spectacles, cinéma, visites, ferme pédagogique...). Elles n'ont aucun critère obligatoire et un accueil est assuré pour les enfants qui ne souhaitent pas y participer.